

Avis de convocation / avis de réunion

FICOMMERCE

SCPI à capital variable au capital de 458 344 242 € au 31 décembre 2020
Siège social : 41 rue du Capitaine Guynemer - 92400 Courbevoie
337 633 861 RCS Nanterre

Visa de l'Autorité des marchés financiers SCPI n°17-25 en date du 13 juillet 2017 portant sur la note d'information

**AVIS DE CONVOCATION
POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021**
statuant sur les comptes de la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

La société FIDUCIAL GÉRANCE, en sa qualité de Société de Gestion de la société **FICOMMERCE**, a l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les porteurs de parts à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **« à distance »** le :

Jeudi 24 juin 2021 à 14 heures 30
Immeuble Ellipse - 41 avenue Gambetta - 92400 COURBEVOIE

**et ce, sur le fondement de l'article 4 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020
tel que successivement prorogé et dernièrement par le décret n°2021-255 du 09 mars 2021**

Aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Décisions du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire

- 1 Fixation du capital social au 31 décembre 2020.
- 2 Rapports de la Société de Gestion, du Conseil de Surveillance et des Co-Commissaires aux Comptes. Approbation des comptes de l'exercice 2020 et des opérations traduites ou résumées dans ces rapports.
- 3 Quitus à la Société de Gestion.
- 4 Quitus au Conseil de Surveillance.
- 5 Approbation de la dotation aux provisions pour gros entretiens et Affectation du résultat de l'exercice 2020.
- 6 Approbation des valeurs comptable, de réalisation et de reconstitution de la Société au 31 décembre 2020.
- 7 Approbation du rapport des Co-Commissaires aux Comptes sur les opérations visées à l'article L. 214-106 du Code Monétaire et Financier.
- 8 Désignation de quatre (4) membres au Conseil de Surveillance.
- 9 Pouvoirs en vue des formalités.

La connexion à distance se fera au moyen du lien et des codes inscrits en première page de la lettre de convocation qui vous a été adressée.

En raison de la tenue exceptionnelle à distance de l'Assemblée Générale **pour motif sanitaire**, le formulaire de vote doit nous être retourné à l'aide de l'enveloppe T, dûment **COMPLETE, DATE ET SIGNE** en suivant scrupuleusement les instructions mentionnées dans le cadre « mode d'emploi » **ainsi que** par courriel à l'adresse **vote.scpi@fiducial.net**.

Les associés sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée aux Assemblées Générales SCPI 2021 sur le site internet.

L'Assemblée Générale Ordinaire 2021 sera tenue **à distance** en présence du bureau, des dirigeants effectifs de la Société de Gestion et du Président du Conseil de Surveillance.

La composition du bureau vous sera communiquée sur le site internet ou sur demande de manière à vous permettre de compléter le formulaire de vote comme vous le souhaitez :

- soit vote par correspondance,
- soit pouvoir au profit d'un membre du bureau.

Dans cette période difficile, l'équipe du Service Associés de FIDUCIAL Gérance reste à votre disposition pour vous accompagner :

- soit par téléphone : **01 49 97 56 80**,
- soit par courriel : gestion.associes.scpi@fiducial.fr,
- soit par courrier : **41 avenue Gambetta - 92928 LA DEFENSE CEDEX.**

PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS

**Délibérations de l'Assemblée Générale
En tant qu'Assemblée Générale Ordinaire**

Et aux conditions de quorum et de majorité requises en conséquence

Première résolution (Fixation du capital social au 31 décembre 2020). —

L'Assemblée Générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité pour les assemblées générales ordinaires,

arrête le capital social au 31 décembre 2020 à 458 344 242 €.

Deuxième résolution (Approbation des comptes annuels). —

L'Assemblée Générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance :

- du rapport de la Société de Gestion,
- du rapport du Conseil de Surveillance,
- du rapport des Co-Commissaires aux Comptes, sur l'exercice clos le 31 décembre 2020,

approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes annuels ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Troisième résolution (Quitus à la Société de Gestion). —

L'Assemblée Générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité pour les assemblées générales ordinaires,

donne à la Société de Gestion, FIDUCIAL Gérance, quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Quatrième résolution (Quitus au Conseil de Surveillance). —

L'Assemblée Générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité pour les assemblées générales ordinaires,

donne quitus entier et définitif de sa mission au Conseil de Surveillance pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cinquième résolution (Approbation de la dotation aux provisions pour gros entretiens et Affectation du résultat de l'exercice). —

L'Assemblée Générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance :

- du rapport de la Société de Gestion,
- du rapport du Conseil de Surveillance,
- du rapport des Co-Commissaires aux Comptes,

1°/ approuve la dotation aux provisions pour gros entretiens pour un montant de 3 404 375,00 € ;

2°/ décide

après avoir constaté que :

•	le bénéfice de l'exercice s'élève à	28 162 186,16 €
•	auquel s'ajoute le compte « report à nouveau » qui s'élève à	4 293 053,36 €
•	formant ainsi un bénéfice distribuable de	32 455 239,52 €

de répartir une somme de **28 809 716,74 €**, correspondant à 9,50 € par part, entre tous les associés, au prorata de leurs droits dans le capital et de la date d'entrée en jouissance des parts;

3°/ prend acte que les quatre (4) acomptes trimestriels versés aux associés et à valoir sur la distribution décidée ce jour, en représentent l'exact montant. Aucun versement complémentaire ne sera nécessaire à ce titre ;

4°/ prend acte qu'après prélèvement de la somme de 647 530,58 € sur le compte « report à nouveau », celui-ci présente un solde créditeur de 3 645 522,78 €.

Sixième résolution (Approbation des valeurs réglementaires). —

L'Assemblée Générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité pour les assemblées générales ordinaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.214-109 du Code Monétaire et Financier, approuve la valeur comptable, la valeur de réalisation et la valeur de reconstitution de la Société qui s'élèvent au 31 décembre 2020 à :

Valeur comptable :	530 982 485,40 €, soit 177,25 € par part
Valeur de réalisation :	582 310 862,20 €, soit 194,38 € par part
Valeur de reconstitution :	696 886 139,36 €, soit 232,63 € par part.

Septième résolution (Approbation des conventions réglementées). —

L'Assemblée Générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité pour les assemblées générales ordinaires,

Après avoir pris connaissance :

- du rapport des Co-Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.214-106 du Code Monétaire et Financier,
 - du rapport du Conseil de Surveillance,
- approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Huitième résolution (Election de membres du Conseil de Surveillance). —

L'Assemblée Générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité pour les assemblées générales ordinaires,

Constatant que les mandats de membres du Conseil de Surveillance des sociétés dénommées « AFI.ESCA », « SCI AVIP SCPI SELECTION », « BTP PREVOYANCE » et « CARDIF ASSURANCE VIE » arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée,

1°/ approuve l'élection de quatre (4) membres au Conseil de Surveillance et ce, pour une durée de trois (3) années, conformément à l'article 18 des statuts, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023, parmi la liste des candidats ci-dessous ;

2°/ prend acte que sont élus les associés candidats ayant réuni le plus grand nombre de voix parmi :

Membres sortants se représentant

(par ordre alphabétique)

BTP PREVOYANCE

Association
SIRET : 784 621 468 00130
APE 8430A
Siège social : 7 rue du Regard – 75006 PARIS
Représentée par Monsieur Claude GALPIN
Détenant 47 555 parts
Nombre de mandats au sein d'autres SCPI : 3

CARDIF ASSURANCE VIE

Société Anonyme
732 028 154 RCS PARIS
APE 6511Z
Siège social : 1 boulevard Haussmann – 75009 PARIS
Représentée par Monsieur Gilles SAINTE-CATHERINE
Détenant 85 947 parts
Nombre de mandats au sein d'autres SCPI : 1

Associés faisant acte de candidature

(par ordre alphabétique)

AAAZ

Société Civile Immobilière
490 714 458 RCS VERSAILLES
APE 6820B
Siège social : 2, Allée de Marivel – 96 Avenue de PARIS – 78000 VERSAILLES
Représentée par Monsieur Serge BLANC
Détenant 216 parts
Nombre de mandats au sein d'autres SCPI : 13

Monsieur Jean AUFFRAY

Né le 03 juillet 1979
Demeurant à SAINTE ANNE D'AURAY (56)
Détenant 45 parts
Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : RAF externalisé – cadre comptable
Nombre de mandats au sein d'autres SCPI : 0

Monsieur Yves BOUGET

Né le 23 avril 1952
Demeurant à DINAN (22)
Détenant 850 parts
Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : Kinésithérapeute libéral retraité depuis un (1) an – Ancien membre du Conseil de Surveillance au sein d'une clinique chirurgicale – Investisseur en SCPI depuis 40 ans – Président syndic copropriété – impliqué au sein d'un club services
Nombre de mandats au sein d'autres SCPI : 2

Monsieur Pierre-Yves BOULVERT

Né le 04 septembre 1962
Demeurant à COURBEVOIE (92)
Détenant 100 parts
Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : Responsable des participations immobilières minoritaires et du pilotage de la gestion externe d'un investisseur institutionnel
Nombre de mandats au sein d'autres SCPI : 4

ENIOVA

Société civile
880 804 240 RCS NICE
APE 6820B
Siège social : 10, Rue Foncet – 06000 NICE
Représentée par Monsieur Bernard AVOINE
Détenant 430 parts
Nombre de mandats au sein d'autres SCPI : 0

Monsieur Ronan LAUDEN

Né le 07 juin 1960
Demeurant à L'HUISSERIE (53)
Détenant 116 parts
Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : Chargé de mission micro-finance au CENTRE INTERNATIONAL DU CREDIT MUTUEL – Vice-Président d'une association du secteur médico-social
Nombre de mandats au sein d'autres SCPI : 1

MENHIR AEDIFICIUM

Société par Actions Simplifiée
801 754 086 RCS CRETEIL APE 6820B
Siège social : 3, rue Duguesclin - 94240 L'HAY-LES-ROSES
Dont le représentant permanent est Monsieur Lucien TULLIO
Détenant 146 parts
Nombre de mandats au sein d'autres SCPI : 1

Monsieur Christophe de TESSIERES de BLANZAC

Né le 08 juillet 1969
Demeurant à ISSY-LES-MOULINEAUX (92)
Détenant 230 parts
Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : Pilote de ligne AIR FRANCE
Nombre de mandats au sein d'autres SCPI : 0

Monsieur Thierry UNAL

Né le 11 septembre 1964
Demeurant à ASNIERES-SUR-SEINE (92)
Détenant 100 parts
Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : Propriétaire bailleur – Investisseur privé – Gérant de patrimoine
Nombre de mandats au sein d'autres SCPI : 0

Monsieur Pascal VETU

Né le 03 août 1958
Demeurant à MOUGINS (06)
Détenant 80 parts
Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : PDG NORTIA SAS (Courtage et Assurance)
Nombre de mandats au sein d'autres SCPI : 3

Neuvième résolution (Pouvoirs en vue des formalités). —

L'Assemblée Générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité pour les assemblées générales ordinaires,

confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, publicité ou autres qu'il appartiendra